



Communauté de Communes du
Caudrésis - Catésis

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**



SEANCE DU 14 MARS 2017

Délibération N°2017/006

Date de convocation : 03 mars 2017

Nombre de conseillers en exercice : 77

L'an deux mille dix-sept, le 14 mars 2017 à dix huit heures, les membres du Conseil de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis se sont réunis à la Salle des Fêtes de CAULLERY, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Guy BRICOUT, Président de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis.

Etaient présents (56 titulaires 2 suppléants) :

Alexandre BASQUIN	Denise LESAGE	Hubert DEJARDIN
Virginie LE BERRIGAUD	Jacques OLIVIER	Nathalie GAVE
Christian PAYEN	Gérard LENOBLE	Christian PECQUEUX
Thierry WALEMME (S)	Francis LEBLON	Dominique LAMOURET
Agnès BERANGER	Didier BONIFACE	Frédéric BRICOUT
Guy BRICOUT	Denis COLLIN	Régine DHOLLANDE
Mélanie DISDIER	Pierre LEVEQUE	Bernard POULAIN
Liliane RICHOMME	Alain RIQUET	Martine THUILLEZ
Sandrine TRIOUX	Serge WARWICK	Alain GOETGHELUCK
Gérard TAISNE	Gilles PELLETIER	Pierre LAUDE
Bernard PLET	Patrice BONIFACE	Bertrand LEFEBVRE
Jean-Louis CAUDRELIER	Karine ELOIR	Charles BLANGIS
Joseph MODARELLI	Isabelle PIERARD	Serge SIMEON
Pascal FOULON	Janine TOURAIN	Pascal COQUELLE
Michel HENNEQUART	Laurence RIBES	Didier BLEUSE
Jacky DUMINY	Daniel BLAIRON	Augustine NOIRMAIN
Jean-Pierre RICHEZ	Daniel CATTIAUX	Véronique NICAISE
Henri QUONIOU	Jean-Marc DOSIERE	Jean-Paul CAILLIEZ
Axelle DOERLER	Daniel FIEVET	Chantal WAYEMBERGE
Michel GOUVART (S)		

Membre Excusé (1) : Pierre-Henri DUDANT.

Membres Absents (9) : Laurence MONTEIRO-LOPEZ, Jean-Félix MACAREZ, Jean-Claude GERARD, Marc DUFRENNE, Marc PLATEAU, Pascal LEVEQUE, Brigitte ROLAND-BEC, Bruno MANNEL, Joëlle MANESSE.

Membres ayant donné procuration (9) : Vincent WAXIN à Denise LESAGE, Yannick HERBET à Virginie LE BERRIGAUD, Jean-Pierre THIEULEUX à Alexandre BASQUIN, Anne-Sophie MERY-DUEZ à Frédéric BRICOUT, Brigitte PRUVOT à Sandrine TRIOUX, Laurent COULON à Henri QUONIOU, Annie DORLOT à Joseph MODARELLI, Maurice DEFAUX à Daniel CATTIAUX, Stéphane JUMEAUX à Guy BRICOUT

Daniel FIEVET est élu secrétaire de séance.

Avesnes-Les-Aubert
Bazuel
Beaumont-en-Cis
Beauvois-en-Cis
Bertry
Béthencourt
Béviliers
Boussières-en-Cis
Briastre
Busigny
Carnières
Catillon-sur-Sambre
Cattenières
Caudry
Caullery
Clary
Dehéries
Élincourt
Estourmel
Fontaine-au-Pire
Haucourt-en-Cis
Honnetchy
Inchy-en-Cis
La Groise
Le Cateau-Cambrésis
Le Pommereuil
Ligny-en-Cis
Malincourt
Maretz
Maurois
Mazinghien
Montay
Montigny-en-Cis
Neuvilly
Ors
Quiévy
Rejet-de-Beaulieu
Reumont
Saint-Aubert
Saint-Benin
Saint-Hilaire-Lez-Cambrai
Saint-Souplet-Escaufourt
Saint-Vaast-en-Cis
Troisvilles
Villers-Outréaux
Walincourt-Selvigny

DELIBERATION N°2017/006

Objet : Régularisation Cessions de Véhicules

Monsieur le Vice-Président expose que, dans un souci d'optimisation de la gestion du matériel communautaire, il a été décidé de soustraire les engins vétustes et trop coûteux en fonctionnement.

Monsieur le Vice-Président sollicite donc l'autorisation du Conseil Communautaire pour :

1) La vente à la casse du véhicule de marque CITROEN JUMPER, immatriculé 422 BSR 59, dont la première mise en service date du 09/12/2004.
Ce véhicule vétuste était utilisé par la Brigade du Patrimoine au Cateau.
La société 59 Récup sise à Briastre propose une reprise pour 185 euros (prix à la tonne).

2) La reprise suite à l'achat (selon une procédure MAPA - délibération 2016/086 portant Acquisition de matériel agricole et technique) d'un tracteur de marque NEW HOLLAND, immatriculé AR 615 MC, dont la première mise en service date du 29/12/1999.
Ce tracteur vétuste était utilisé par les Brigades Espaces Verts au Cateau.
Dans le cadre de sa proposition tarifaire, la société CASA sise à Le Cateau a fait une offre de reprise à 8 000€.

Il convient également d'autoriser Monsieur le Président à procéder à la sortie de l'actif des 3 matériels concernés.

L'assemblée est invitée à se prononcer sur ces différents points.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
Le 16 mars 2017 et de la publication

Pour expédition conforme
Caudry, le 16 mars 2017
Le 16 mars 2017

Vu,



Le Président,
Maire de CAUDRY
Vice-Président du Conseil Départemental

Guy BRICOUT

IMPORTANT

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 - 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.